

[Fetwa concernant l'obligation de mettre en garde contre les semeurs de troubles dans les pays musulmans]

Fetwa (sentence) de sa Bienveillance: l'illustre érudit, Dr et cheikh Sâleh El Fewzên

-Puisse Allâh le préserver!-

Membre du Comité des Grands-savants en Arabie

Auditionnée, retranscrite et traduite par:

Aboû Fahîma 'Abd Ar-Rahmên Ayad

Au Nom d'Allâh, le Tout-Miséricordieux, le Tout-Miséricordieux

Question: Il y a des gens qui incitent à répandre les troubles (*fitèn*) dans les pays musulmans, parmi les prôneurs de l'égarement; de ce fait, mettrons-nous en garde contre eux et démontrerons-nous aux gens que ces semeurs de troubles sont dans l'égarement, ou devons-nous garder le silence?

Réponse de sa Bienveillance: Il ne vous est pas permis de vous taire! Bien au contraire, ceux dont vous savez qu'ils constituent ce danger, cet égarement et ce mal, tout en étant présents entre les musulmans, ceux-là, il est obligé de les montrer, mettre en garde contre eux et dévoiler ce qu'ils cachent; et ce afin que les musulmans soient en sécurité contre leur mal, et pour aussi que la société soit sécurisée contre leur danger. Il n'est pas permis de se taire au sujet de tels gens!

Texte source:

بسم الله الرحمن الرحيم

السؤال:

هناك من يُروِّج للفتن في بلاد المسلمين من دعاة الضلال، هل نُحذِّر منهم ونُبيِّن للنَّاس أنَّهم على ضلال أو نسكت؟

الجواب:

لا يجوز السُّكوت! من عَلِمْتُمْ منهم هذا الخطر وهذا الضلال وهذا الشرُّ، وهُمْ بين أظهر المسلمين يجب بيانهم والتَّحذير منهم وكشف مستورهم، حتَّى يَأْمَنَ المسلمون من شرِّهم، وحتى يَأْمَنَ المجتمع أيضا من خطرهم؛ لا يجوز السُّكوت على مثل هؤلاء!